DERNIERE HEUR

Le Programme du Ministère Herriot

Paris, 2. — M. EDOUARD HERRIOT A ADRESSE A LEON BLUM, LA LETTRE SUIVANTE :

« PARIS, 2 JUIN 1924.

POUR REPONDRE AU SENTIMENT DE CONFIANCE QUE LE PARTI SOCIALISTE TEMOIGNE A NOTRE PARTI ET PRATIQUE DES MAINTENANT CETTE POLITIQUE OUVERTE PAR LAQUELLE NOUS VOULONS TRADUIRE LES DECISIONS DU SUFFRAGE UNIVERSEL, JE CROIS DEVOIR COMMUNIQUER LE PROGRAMME D'ACTION QUE JE SOUMETTRAI A L'APPROBATION DE NOTRE COMITE EXECUTIF.

NOUS CONSIDERONS TOUT D'ABORD QU'IL Y A UNE SERIE DE MESURES AUXQUELLES ON PEUT PROCEDER SANS DELAI POUR TENIR LES ENGAGEMENTS QUE LES UNS ET LES AUTRES NOUS AVONS PRIS. CE SONT : LA SUPPRESSION DES DECRETS-LOIS ; LE RETABLISSEMENT DU MONOPOLE DES ALLUMETTES ; L'AMNISTIE GENERALE, SAUF POUR LES INSOUMIS ET LES TRAITRES, DANS UNE PENSEE D'APAISEMENT SOCIAL. NOUS POURSUIVRONS AUSSI LA REINTEGRATION DES CHEMINOTS.

ON CONNAIT NOTRE PROGRAMME LAIQUE. ON SAIT QU'IL COMPORTE LA SUPPRESSION DE L'AMBASSADE DU VATICAN ET L'APPLICATION DE LA LOI SUR LES CONGREGATIONS. CE N'EST PAS A VOUS QU'IL EST NECESSAIRE D'EXPLIQUER QUE CES MESURES DESTINEES A EXECUTER, DANS SA LETTRE COMME DANS SON ESPRIT, LA LOI DE SEPARATION, N'ONT RIEN QUI PUISSE MENACER SOIT LA LIBERTE DE CONSCIENCE, SOIT LE LIBRE EXERCICE DES CULTES.

NOUS DEMEURONS DECIDES A REDUIRE LE SERVICE MILITAIRE PAR L'ORGANISATION DE LA NATION ARMEE. »

DANS L'ORDRE FISCAL, NOUS PENSONS QUE LA 1re MESURE A PRENDRE SERA DE PROCEDER A UN RIGOUREUX INVENTAIRE DE LA SITUATION QUI NOUS EST LAISSEE SOIT EN CE QUI TOUCHE LE BUDGET, SOIT EN CE QUI CONCERNE LA TRESORERIE. CET INVENTAIRE DOIT ETRE SELON LA PREFACE DU 1er BUDGET, PROPROSE PAR LE GOUVERNEMENT DEMOCRATIQUE.

Impôt sur le revenu sur le chiffre d'affaires, etc.

EN PRESENCE DES MANŒUVRES DIRIGEES CONTRE NOUS, MANŒUVRES PAR LESQUELLES LES ADVERSAIRES ESSAIENT DE PORTER ATTEINTE AU CREDIT PUBLIC AVEC D'EVIDENTES INTENTIONS POLITIQUES, NOUS TENONS A RAPPELER, QU'AVEC VOUS AU COURS DES 4 DERNIERES ANNEES NOUS AVONS ETE LES CONSTANTS DEFENSEURS DE L'EQUILIBRE BUDGETAIRE. NOUS AFFIRMONS PLUS QUE JAMAIS NOTRE FIDELITE A CE PRINCIPE.

MAIS, DECIDES A POURSUIVRE SANS MENAGEMENT TOUTES LES FRAUDES FISCALES, NOUS VOULONS FAIRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU QUE NOTRE PARTI A TOUJOURS DEFENDU, LA BASE D'UNE FISCALITE VRAIMENT DEMOCRATIQUE.

LORS DU PROCHAIN BUDGET, NOUS CHERCHERONS DANS UN NOUVEL AMENAGEMENT DES IMPOTS DIRECTS, LE MOYEN D'ATTENUER LES CHARGES CREEES PAR LES IMPOTS DE CONSOMMATION ET EN PARTICULIER PAR LA TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES.

Réforme de l'Enseignement

NOTRE PARTI A TOUJOURS CONSIDERE QUE LA REFORME DE NOTRE STATUT D'ENSEIGNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DES MOYENS D'INSTRUCTION REPRESENTAIENT UNE ŒUVRE INDISPENSABLE A L'AFFRANCHISSEMENT POPULAIRE. NOUS RAPPORTERONS LE DECRET BERARD. NOUS TRAVAILLERONS A REALISER L'ECOLE UNIQUE TELLE QUE NOUS L'AVIONS DEFINIE.

J'AI BIEN DES FOIS PROCLAME MA RESOLUTION DE VOIR NOTRE PARTI EXECUTER UN PROGRAMME AUSSI HARDI.

NOUS CROYONS INDISPENSABLE LA REFORME ADMINISTRATIVE POUR ASSURER DES ECONOMIES SERIEUSES ET DURABLES ET POUR ACCROITRE LES LIBERTES LOCALES ENCORE SI ETROITEMENT MESUREES.

Lois Ouvrières Assurances Sociales, etc.

NOUS VOULONS ASSURER LE RESPECT DE LA LOI DE 8 HEURES ET LE RESPECT DES DROITS SYNDICAUX.

NOUS POURSUIVRONS LE VOTE ET L'APPLICATION DES ASSURANCES SOCIALES, CELLES QUE LE PROGRES SOCIAL COMMANDE POUR ASSOCIER DE PLUS EN PLUS LES PRODUCTEURS A LA VIE ECONOMIQUE. NOUS PRATIQUERONS UNE COLLABORATION LOYALE AVEC LES ORGANISATIONS OUVRIERES.

EN CE QUI CONCERNE LES FONCTIONNAIRES, NOTRE PARTI A TOUJOURS PENSE QU'IL ETAIT LEGITIME, POUR ASSURER LA DEFENSE DE LEURS INTERETS PROFESSIONNELS, DE LEUR RECONNAITRE LE DROIT SYNDICAL, LES DROITS DE LA NATION ETANT SAUVEGARDES PAR DES LOIS.

A propos de l'exécution d'un Monument à la Chambre

Paris, 2. — Un sculpteur M. Georges Bareau, vient de lancer une assignation en cinquante mille francs de dommages-intérêts contre M. Raoul Peret et les trois questeurs de la Chambre, comme représentant la Chambre des députés, et ce dans les circonstances suivantes : La Chambre des députés avait en 1919 décidé d'élever un Monument aux morts pour perpétuer la mémoire des députés morts pendant la guerre.

La commande du Monument fut, par voie de concours, attribuée à M. Bareau qui, par la suite s'inclina devant la décision du bureau de la Chambre d'apposer une plaque commémorative.

Or, deux ans plus tard, M. Bareau vit, à la place de l'exécution de cette plaque, celle d'un Monument par un sculpteur n'ayant pas participé au concours.

M. Bareau pose donc aujourd'hui une question de droit.

ROUBAIX

REDACTION : 39, Rue Pauvrée. Télé. 9-51
DEPOT GENERAL : 13, Rue Louis Catrice

La Commission d'Enquête de la gare de Passage va se réunir

La question de la gare de passage et de la ligne de ceinture de Lille a été retardée par les formalités administratives mais le ministère des Travaux Publics vient de faire connaître qu'il ne soulevait plus aucune objection quant à la mise à l'enquête.

D'ici un jour ou deux la Commission d'enquête va donc être convoquée par M. Morain, préfet du Nord, désireux de mettre enfin la dernière main à un projet qui tient tant à cœur aux Lillois.

La Commission, composée de personnalités autorisées, va recueillir tous les avis, entendre toutes les opinions et après un mois de consultations de tous ceux qui voudront dire leur mot, établira un rapport motivé.

Nous sommes heureux de la décision de M. Morain qui va permettre au projet de Lille-Passage d'aboutir enfin, selon les vœux de la population, de la Municipalité et de la Compagnie du Nord.

HUILE DE TABLE DES CHARTREUX comme du beurre. 10252

UN CADAVRE SE PUTREFIAIT DANS LE BOIS DE LA FONTAINE

Un ouvrier, Henri Lombaert, demeurant à Croix, rue de la Plaine, 19, et occupé actuellement dans les dépendances du Mont du Croquet, traversait hier le petit bois de La Fontaine, situé à proximité de Roubaix, sur le territoire de Croix lorsqu'il remarqua, à quelque distance, un individu couché et paraissant inanimé. Il s'agissait en effet d'un cadavre, que la putréfaction avait déjà attaqué.

M. Bicheyre, commissaire de police, aussitôt prévenu, se rendit sur les lieux accompagné de M. le docteur Borroyer. Celui-ci n'a relevé aucune trace de coups. Les vêtements étaient intacts. La mort remontait évidemment à plusieurs jours.

Dans les vêtements du mort on a retrouvé des papiers au nom de Jean-Baptiste Desruelles, 63 ans, né à Roubaix, célibataire, exerçant la profession de peigneur. Le cadavre a été transporté à la morgue en attendant que la famille le réclame. M. Bicheyre, au cours de l'enquête ouverte après les constatations a relevé le passage du malheureux à l'hôpital de la Fraternité, puis aux petites sœurs des pauvres, à oubaix et enfin rue du Collège où, il y a quinzaine de jours, on lui a donné un secours. Le 6 mai, il avait touché son dernier trimestre des retraites ouvrières.

Contrairement aux bruits qui se répandaient hier, Desruelles n'a pas été victime d'une agression. Il a du être surpris par la mort, soudainement, dans le bois même, où il s'était sans doute réfugié faute d'un autre gite. L'alcoolisme n'est vraisemblablement pas étranger à cet accident.

UN INCENDIE

Par suite d'un court circuit, un incendie s'est déclaré hier matin vers 10 h. 15 dans la chambre à coucher de Mme veuve Delvas, boulevard d'Armentières, 121. Les dégâts, évalués à 5.000 francs environ, sont couverts par une assurance.

FETES DE LA FOSSE-AUX-CHENES

Mardi 3 juin réunion du Comité chez M. Dubois, angle des rues des Charpentiers et des Sept-Ponts. Le Comité fait un pressant appel aux jeunes filles du quartier qui voudraient bien, le 15 juin, vendre la petite fleur bleue et le programme de la fête. Il les prie de vouloir bien se faire inscrire chez M. Walravens, 25, place du Progrès ou chez le secrétaire, 99, rue Daubenton.

PUPILLES DE LA NATION

L'Office départemental du Nord a décidé d'organiser des colonies de vacances pour les mois d'août et septembre 1924 et fait connaître qu'un certain nombre de lits sont mis à la disposition dans les établissements de Zuydcoote et de Wormhoudt.

Ne seront admis que les filles et garçons âgés de 8 à 13 ans, malingres et anémiés mais non malades ni atteints d'une infirmité quelconque incompatible avec le régime d'une colonie de vacances.

Les familles des pupilles de la Nation susceptibles de bénéficier de ces dispositions bienveillantes sont invitées à les faire inscrire à la Mairie, 2e étage, guichet 14, avant le 8 juin, dernier délai.

LE CONCOURS ANNUEL DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

Le concours annuel aura lieu jeudi prochain 5 juin. L'inscription des élèves est ouverte jusqu'au lundi soir 21 juin, chez le secrétaire, 40, rue Saint-Georges.

LE MARCHE DU TRAVAIL

Pendant la semaine du 26 au 31 mai 1924, l'Office Municipal de Placement Gratuit, 2, rue Nain, à Roubaix, a placé 28 personnes dans l'industrie de la métallurgie, la manutention, le commerce et les services domestiques.

45 demandes et 13 offres n'ont pu être satisfaites. Elles intéressent principalement les industries textiles, de la métallurgie, la manutention, le transport, le commerce et les services domestiques.

Quarante-huit étrangers, la plupart de nationalité Belge, ont fait régulariser leurs papiers pour s'occuper dans les industries textiles, de la métallurgie du bâtiment et comme manœuvres.

LE CONCOURS INTERNATIONAL DU CHIEN DE DEFENSE

En plus des prix dont nous avons donné hier la liste, le jury, après délibération, a décidé l'attribution des prix spéciaux suivants :

Médaille de M. le Préfet, à M. Duplouy.
Médaille Ville de Roubaix, à M. Beaslay.
Médaille Ville de Roubaix, à M. Dumanois.
Médaille Association Canine, à M. Florin.
Médaille Association Canine, à M. Hache.
Objet d'art « Les Deux Amis », à M. Mestdagh, pour la plus belle défense du maître.
Objet d'art, un encrier, à M. Lesquendieu, pour la plus belle garde d'objet.
Un plateau à liqueurs à M. Florin, pour les plus belles attaques.
Un couvert de valeur à M. Beaslay pour les plus beaux sauts.
Un porte-montre à la plus belle exploration à M. Heyndrickx.
Neuvième chien classé, un globe terrestre, à M. Mestdagh.
10e chien classé, don de la Maison Gyrol.
11e, un abonnement au journal « Chasse et Pêche » au premier chien de Roubaix classé, à M. Hache.

LUTHERIE - VIOLONS
J. GRAS, 24 bis, Rue Faidherbe, LILLE 10324

LES FETES DE L'EPEULE

Il est rappelé à tous les commerçants du quartier que c'est aujourd'hui, à 8 heures très précises, qu'a lieu la réunion générale chez M. Albert Leclercq dit « Bon Pierre », angle des rues de l'Epeule et des Arts. Le Comité compte sur la présence de tous à cette réunion, qui doit être le prélude du succès des fêtes des 5, 6 et 7 Juillet prochain.

Les jeunes filles de l'Epeule et du Trichon qui désireraient être inscrites pour l'élection de la reine du quartier, sont invitées à faire connaître au Comité leurs nom et adresse.

Les cabaretiers qui organiseront des jeux chez eux sont priés d'en aviser de suite le Comité pour qu'il puisse prendre ses dispositions pour l'insertion dans le programme-tombola.

CONSULAT DU BRESIL

M. Philomeno Padula vient d'être nommé Consul du Brésil à Boulogne-sur-Mer, avec juridiction sur le Département du Nord.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES. — Gaston Nys, rue Lannes, cour Blayez, 2 — Lucienne Patou, rue Drouot cour Bulteau, 2.

DECES. — Léonard Vanholme, 64 ans, rue Lacroix, 22, cité Immobilière, 4. — Victor Lefebvre, 83 ans, rue des Chasseurs, 4.

La vente des vins à Lille

Il manquait à Lille une organisation identique à celle des grandes firmes Parisiennes, qui vendent rendu franco à domicile, les vins, par 12 bouteilles

LA GRANDE BRASERIE l'a créée et le mois dernier, il a été rendu à domicile par les voitures de la Brasserie, 41.441 litres, bouteilles type Saint-Galmier et bouteilles Bordelaises (Vins blancs ou rouges). Les Chais de la Grande Brasserie, sous la surveillance de spécialistes très compétents, sont magnifiquement installés et les connaisseurs apprécient hautement la qualité de ses vins.

Demander circulaires et prix à tous les livreurs de la Grande Brasserie et de « l'Indépendante » Commandes 112, 114, 116, Boulevard Montebello, Téléphone 1672-1700-3348-Inter 83. 10366

WATTRELOS

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal, réuni le 30 mai 1924 sous la présidence de Briffaut, Maire, a pris les décisions ci-après :

Désigne M. Louis Liagre, président du Syndicat « L'Union des Cultivateurs », pour établir la liste des électeurs à la Chambre départementale d'agriculture ;

Vote l'ouverture d'un crédit en recettes et en dépenses de 12.278 fr. à titre de participation de l'Etat au xdépenses d'érection du Monument aux soldats Wattrelosiens morts pour la France ;

Décide, en conformité de l'arrêté préfectoral du 6 décembre 1923, d'employer en achat de rentes de l'Etat 6 % la somme de 2.051 fr. 95 provenant de la vente de terrain à la Société Anonyme de peignage ;

Vote le remboursement d'une avance de l'Etat au titre de l'exercice 1920 s'élevant à 82.000 fr. à prélever sur le crédit de 2.592.948 fr. 72 à transférer au service hors budget del'exercice 1923 ;

Vote un subside de 250 fr. à laSociété de gymnastique « La Patriote », à l'occasion de la Fête du Trentenaire de la Société, fixée au 27 juillet prochain ;

Décide l'exécution des travaux d'aménagement d'une salle de Fêtes à l'école de garçons du Plouys et vote un crédit de 13.000 fr. pour les travaux projetés ;

Approuve le réglement pour la femme de service à l'école maternelle du Laboureur ; fixe son salaire à 390 fr. par mois, sollicite la création d'un poste d'adjointe à ladite école maternelle et prend l'engagement d'inscrire au budget de la ville les dépenses obligatoires qui incomberont à la commune du fait de cette création ;

Donne un avis favorable au compte de gestion du Receveur municipal pour l'exercice 1923, se clôturant par un excédent de recettes de 273.487 fr. 42.

Approuve le compte administratif du Maire pour l'exercice 1923, se clôturant avec un excédent de recettes de 273.487 fr. 42, duquel il y a lieu d'y ajouter la somme de 267.907 fr. 90 provenant des recettes à recouvrer de l'exercice 1923 qui n'ont pu être fixées avant le 31 mars 1924 et conséquemment n'ont pu figurer dans ledit compte administratif ;

Approuve le budget additionnel pour 1924 établi en recettes et en dépenses à la somme de 1.591.067 fr. 92 ;

Approuve un décompte de mitoyenneté fixé à 2.173 fr. 12 et décide de prélever cette somme sur la somme à valoir pour imprévus du projet de construction du groupe scolaire du Laboureur ;

Adopte le compte rendu financier de la Caisse des Ecoles de l'année 1923 avec un excédent de recettes de 24.360 fr. 60 ;

Approuve les cahiers des charges et les devis estimatifs destinés à la mise en adjudication des travaux d'entretien des chemins vicinaux ordinaires, des chemins ruraux et la voirie urbaine ; des travaux d'entretien et de chauffage des bâtiments communaux en 1924-1925 ;

Donne un avis favorable au compte de gestion et au compte administratif du Bureau de bienfaisance présentant un excédent de recettes de 33.922 fr. 24 et au budget additionnel du Bureau de bienfaisance s'équilibrant en recettes et en dépenses à la somme de 34.478 fr. 91 ;

Donne un avis favorable au compte de gestion et au compte administratif de l'Hôpital-Hospice présentant un excédent de recettes de 70.659 fr. 91 et au budget additionnel de l'Hôpital-Hospice établi en recettes à 485.669 fr. 59, en dépenses à 450.201 fr. 59, excédent de recettes de 35.468 fr. ;

Donne un avis favorable à la délibération de la Commission Administrative de l'Hospice sollicitant de M. le Ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales, l'autorisation de disposer du rabais, des sommes à valoir pour imprévus et des disponibilités du projet de 1920 pour le réglement définitif des travaux supplémentaires exécutés à l'Hôpital-Hospice s'élevant à la somme de 252.768 fr. 06 ;

Vote la participation financière de la ville de 33 % dans les dépenses de la Caisse de chômage du Syndicat professionnel des trieurs de laines brutes de Roubaix, Tourcoing et environs, en faveur des adhérents demeurant à Wattrelos ;

Accepte l'application d'un bordereau de prix supplémentaires pour les travaux de construction d'aqueducs collecteurs s'élevant à 73.933 fr. 08 et demande l'autorisation de M. le Ministre de l'Intérieur de traiter avec les entrepreneurs acceptant les prix des devis approuvés et ceux du bordereau supplémentaire.

Le Conseil donne acte des communications relatives à l'approbation du budget communal de 1924, à l'approbation du projet de construction d'aqueducs-collecteurs dont la dépense est fixée à 650.000 fr. et d'une lettre de remerciements du Comité de la Fédération féminine française pour le subside alloué par le Conseil municipal, à l'occasion de la 1re Fête-Concours régionale fixée au 10 août 1924.

UN INCIDENT A L'INAUGURATION DU MONUMENT AUX MORTS

Nous avons, dans notre compte-rendu de la manifestation d'hier, relaté l'incident survenu lors du passage du cortège. Une erreur de mise en page a fait que notre édition d'hier ne mentionnait pas la protestation adressée par des anciens combattants au sujet de l'arrestation de Jean Dewoldre.

En voici le texte :

L'Association des Anciens Combattants proteste avec indignation contre l'arrestation du camarade Jean Dewoldre, coupable d'avoir crié « A bas la guerre ! Amnistie ! » sur le passage de la manifestation patriotique de Wattrelos.

Elle demande aux anciens combattants qui ont servi avec Jean Dewoldre dans les tranchées de Verdun et qui ont assisté à son arrestation de se faire connaître d'urgence au n. 37 du Fort Lillois à Wattrelos.

Nous avons besoin de leurs témoignages, car Dewoldre est faussement accusé de voies de faits. Jean BELILLE.

FUNERAILLES. — Nous apprenons la mort de Flipot demeurant 5, rue des Fleurs, à Wattrelos. Le Conseil d'Administration de l'U.N.M.R. invite les membres disponibles à assister aux funérailles qui auront lieu mercredi 4 courant à 9 heures à l'Eglise Saint-Maclou. Assemblée à la maison mortuaire, à 8 h. 45.

ETAT CIVIL. — **Naissances** : Ginette Courouble, rue Monge, 90. — Albert Penson, rue des Basanos 5 — Laure Castel rue Breuil, 1.

Publications : Fernand Delecluse, trieur de laine, rue des Poilus 98 et Marie Dubois, margeuse, rue du Beau Saule, 17. — Henri Pauchant, sculpteur sur bois, rue Faidherbe, 282, et Jeann Heennebaut, bobineuse, rue de l'Hôpital, 35. — Marcellin Rouffelaers, préposé des douanes, rue Jules Guesde, 249 et Marie Glorieux, surveillante de filature, rue de la Boutillerie, 130. — Jules Lernould, coursier, rue de Tourcoing et Lucienne Deboise, tisserande, rue de Tourcoing, 60.

Décès : Paul Flipot, 40 ans, peigneron, rue des Fleurs, 5. — Julia Vermeulen, 20 ans, journalière, rue Nadaud.

CROIX

EN DESCENDANT A LA MARCHE

Dimanche vers 20 h. 45, Léon Bouckenooghe 22 ans, demeurant rue Gustave Dubled, 168, se trouvait sur le tramway F, se dirigeant vers Roubaix. A 50 mètres de l'arrêt facultatif de la Croix-Blanche, il voulut descendre à la marche, tomba et l'une des roues de la remorque lui écrasa le pied gauche. Relevé et transporté dans un café proche, le blessé a reçu les soins de M. le docteur Fabart. Il a été transporté ensuite à l'Hôpital de Roubaix.

WASQUEHAL

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Jeudi 5 juin, à 15 heures, consultation des nourrissons à la Mairie, pour le quartier du Centre.

TOURNEE DU PERCEPTEUR. — Mercredi 4 juin, de 14 h. 30 à 16 heures, le Percepteur se rendra à la Mairie pour percevoir les contributions et payer les divers mandats.

Le même jour, aux mêmes heures, M. Pierret, contrôleur des contributions directes, sera à la Mairie, pour renseigner les contribuables.

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — Apprenti chez Delannoy Gustave, ferblantier rue Ferrer, Charles-Louis Bourlet, s'est donné un coup de marteau et s'est fait une plaie contuse superficielle de l'auriculaire de la main droite. 12 jours.

— A la filature du Nord, Michel Meese, 40 ans, s'est fait une contusion profonde de la main droite avec fracture du 4e métacarpien par suite d'une chute. 13 jours.

ETAT-CIVIL. — Naissance. — Georgette Tasnière, 14, rue Voltaire.

LANNOY

CONCERT. — La musique municipale donnera un concert le jeudi 5 juin, à 7 heures 30, sur la place Carnot, et sous la direction de M. Paul Mager. Voici le programme suivant :

« Le Morrant », pas redoublé, G. Parès. « Schiller Marsch », marche triomphale, G. Meyerbeer. — « Good Good Good », intermezzo, Francis Popy. — « Lohengrin » Mélange sur l'opéra, R. Wagner. — « Sphynx », valse, Francis Popy. — Défilé des tambours et clairons.

CONCERT MUSICAL. — La musique municipale donnera un concert le jeudi 5 juin, à 7 h. 30 sur la place Carnot, sous la direction de M. Paul Mager. Elle exécutera le programme suivant : 1. Le Mordant, pas redoublé (G. Parès) ; 2. Schiller Marsch, marche triomphale (G. Meyerbeer) ; 3. Good Good Intermezzo (Francis Popy) ; 4. Lohengrin, mélange sur l'opéra (R. Wagner) ; 5. Sphinx, valse (Francis Popy) ; 6. Défilé avec tambours et clairons.

LYS

UNE JEUNE FILLE TAMPONNEE PAR UNE AUTO

Dimanche dans la soirée, un accident qui aurait pu avoir de fâcheuses suites est survenu rue Jules-Guesde, en face du n. 100. Mlle Anabelle Vanderkold, 18 ans, demeurant à Leers, carrière du Moulin, 27, se rendait au cinéma de la justice avec quelques compagnes. Quand, en voulant traverser la chaussée, elle fut renversée par l'automobile de M. René Delfrennes, industriel, demeurant à Lys, rue de Lannoy et roula sous la voiture. Relevée par les témoins de l'accident, elle fut pansée immédiatement par le docteur Wiot, qui la reconduisit à son domicile à Leers. Elle porte sur tout le corps des contusions multiples mais heureusement sans gravité. Elle devra néanmoins observer un repos de 15 à 20 jours. Une enquête est ouverte pour établir les responsabilités.

CONCOURS DE TIR. — La dernière séance de tir s'est déroulée hier, avec beaucoup d'entrain, à l'école des garçons rue de la Mairie. Nombreux furent les amateurs qui se disputèrent les premiers prix. Le classement général sera fait incessamment et la distribution des prix aura vraisemblablement lieu dimanche 8 juin, à 10 heures.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Chez Boutemy frères, filateurs rue Jules-Guesde, Omer Ucspel, 14 ans, garçon de machine, demeurant à Templeuve (Belgique), hameau du Cazeaux, 46, s'est blessé à la main en faisant renouveler la déclenche de sa machine ; un repos de 12 jours lui a été prescrit.

— Dans la même usine, Suzanne Duhaut, 18 ans, dévideuse, demeurant à Hem, rue Pauvrée, 13, a reçu des éclats de palettes de fil ; quelques jours de repos lui sont nécessaires.

ETAT CIVIL. — Naissances. — Andrée Vanhuysbergue, rue de Strasbourg, 6. — Marcelle Volchaert, rue du Champ-de-Mars.

Publications de mariage. — Jules Devianne, rentreur, et Julienne Platevet, sans profession. — Jean Constant, employé de banque, et Gabrielle Nonque, employée de banque.

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville — Téléphone 9-85 —

ASSOCIATION DES PETITS LOCATAIRES DE TOURCOING

Décidément, les petits locataires de Tourcoing sont résolus à se défendre, car voici que nous apprenons qu'une nouvelle réunion s'est tenue hier au café de l'Isly, 29, rue de Turnai.

Nous avons pu voir le très dévoué secrétaire général, M. J. Maillet, qui nous exprima sa confiance quant à la réussite de la tâche qu'il s'est imposé car, dit-il, les locataires encore insouciants quant au sort qui leur est réservé, oublient qu'ils ont des raisons pour se grouper, car demain l'ironie des lois va rentrer en application et c'est ainsi que de part et d'autre, on nous signale des cas d'expulsions.

Ceci est absolument contraire au bon sens. En vertu de quoi sont ordonnées ces expulsions, simplement par décision du parquet.

Or, devant la crise actuelle des logements mettre un locataire sur la rue avec sa femme, ses gosses, son mobilier, c'est commettre un crime social devant lequel devrait s'élever, non seulement l'Association des Locataires, mais aussi les syndicats ouvriers, la Ligue des droits de l'homme, etc.

Positivement, nous ne pouvons nous insurger contre ceux qui ont fonction pour faire appliquer les lois, mais il est nécessaire quand même de faire constater l'iniquité des lois et si, momentanément les jugements rendus sont devenus applicables par suite de la confusion des lois, il faut en convenir que ces lois sont sujettes à revision et même peuvent être abrogées jusqu'au jour où sera résolue la crise des logements.

M. Sulmon disait dans « L'Egalité » de samedi dernier que les expulsions sont interdites — d'accord — mais pourquoi les juges ordonnent-ils ces expulsions.

Evidemment, la question est délicate et si mille cas sont signalés, ce sont mille cas différents, mais entre tout, une logique s'impose :

Les propriétaires ont largement abusé des pouvoirs et des droits que leur avait donné l'ancienne chambre, qui groupait pas mal de proprios, mais devant les conséquences qui en résulte, il y a lieu de sursoir à toute décision, jusqu'à ce que la nouvelle législature ait statué sur la question angoissante des loyers.

Nous avons d'ailleurs émis un vœu à ce sujet, qui fut adressé aux parlementaires du Nord.

Quant au but de notre Association, il est clair et simple et les status pourraient se résumer en ces mots :

Défendre et faire respecter les droits des locataires.

Contrairement à certaines affirmations tendancieuses, je ne veux pas créer une lutte de classe et je me permets de dire que si mon but était bien compris, j'aurai pour moi tous les honnêtes gens, car dans mon for intérieur, je puis dire ceci lorsque je parle de défendre les droits des locataires :

J'entends qu'un ouvrier, un fonctionnaire, un employé, un salarié quelconque qui paie raisonnablement son loyer, doit au moins avoir la paix chez lui et ne pas être à la merci d'un proprio qui, évoquant des prétextes absurdes, s'appuiera sur des procédures pour satisfaire son instinct rapace, quand ce n'est pour avoir le dessus dans des questions personnelles.

Comme vous le voyez, ma tâche est rude, mais j'ai la volonté de mettre fin au mercantilisme et à l'exploitation dont sont victimes la plupart de nos concitoyens et, pour le peu que les locataires veuillent y mettre du leur, nous aurons ici à Tourcoing la plus formidable organisation qui existe à l'heure actuelle.

Nous nous sommes lancés dans la bataille, nous lutterons pour le bon sens, vers l'affranchissement du locataire nous allons porter nos efforts et, dès à présent, nous avons constitué une permanence qui siégera tous les dimanches matin, au café de « l'Isly », de 10 h. à midi, pour recevoir les réclamations des locataires.

Les adhésions peuvent être également adressées, sous lettre affranchie, au siège de l'Association des Petits Locataires, 29, rue de Tournai, et que chacun fasse de la propagande pour que les adhésions affluent, en prenant pour devise que l'Union fait la force et donnons-nous rendez-vous tous à la prochaine réunion qui aura lieu vendredi 20 Juin, à 6 h. 30, au siège.

Banque Moderne
LE BIEN-ETRE
125, Boulev. de la Liberté, LILLE — Tél. 7.33
NOUVEAUX TAUX D'INTERETS DES COMPTES DE DEPOTS (en hausse)

à vue (rembours. au gré du déposant)	6 %
à trois mois	6.5 %
à six mois	7 %
à un an	7.5 %
à deux ans	8 %
à cinq ans	8.5 %
à 10 ans et au-dessus	10 %

La BANQUE MODERNE « LE BIEN-ETRE » prend le double décime à sa charge
Demander la brochure explicative de toutes opérations. (R. C. Lille, 343).

PLAINTE POUR COUPS

Dimanche dernier vers 21 heures, le nommé Vanecke Jean, âgé de 19 ans, demeurant Boulevard Gambetta, 2, faisait pour un motif futile, des observations à une jeune fille, mal lui en prit, car d'autres jeunes gens ayant pris fait et cause pour la demoiselle, le rouèrent de coups de pied et de poing.

Le commissaire de police du 2e arrondissement, M. Vanecke a porté plainte à M. Bonnet, qui a ouvert une enquête et recherche les inculpés.

LE RUBAN VIOLET

Nous sommes très heureux d'apprendre par le « Journal Officiel » que notre dévoué concitoyen, M. Rémy Parsy, vient d'être nommé du Gouvernement de la République, officier d'académie.

M. Parsy, ancien directeur des contributions directes, a rendu les plus grands services aux œuvres post-scolaires ; il est l'actif président de la société de préparation militaire, de l'union post-scolaire.

Nous lui présentons nos sincères félicitations.

NOCES D'OR

Lundi prochain (Pentecôte) 9 juin, aura lieu le jubilé des époux Vanthomme-Dejonghe, domiciliés 9, rue de Vassy.

A cette occasion, un Comité s'est formé et a organisé dans le quartier des attractions et jeux divers.

A 10 heures, précédés d'un cortège, musique, tambours et clairons en tête, les jubilaires se rendront à l'Hôtel de Ville où ils seront reçus par l'Administration municipale qui leur offrira un vin d'honneur.

Ils se rendront ensuite, 36, rue de la Croix-Rouge, chez M. Lefebvre, où aura lieu un concert-apéritif, donné par les Amis-Réunis.

A 14 heures, banquet chez M. Macaire Dumont, 126, rue du Chêne-Houpline.

A 20 heures, bal populaire ambulant.

A 22 heures, grand feu d'artifice.

CONCERT PUBLIC

Jeudi 5 juin, à 20 heures, aura lieu à l'Hippodrome place des Halles, un concert public donné par l'orphéon « L'Amitié » sous la direction de M. A. Lerouge.

ORPHEONISTES CRICK-SICKS

Ce soir mardi, 3 juin, répétition générale par M. J. Duysburg. Rendez-vous à 19 h. 30 pour commencer à 20 heures précises et terminer à 22 heures.

ACQUISITION D'UNE PROPRIETE RUE DE TOURNAI

Par délibération du 7 mars 1924, le Conseil municipal de Tourcoing a décidé de solliciter l'autorisation d'acquérir une propriété sise en cette ville, rue de Tournai, 20.

Un arrêté de M. le Préfet du Nord du 19 mai 1924 a prescrit l'enquête réglementaire concernant ce projet d'acquisition.

En conséquence les pièces du dit projet seront déposées pendant huit jours au secrétariat de la Mairie de Tourcoing, du 2 juin au 9 juin 1924 inclus, afin que chacun puisse en prendre connaissance.

Le 10 juin 1924, un commissaire-enquêteur recevra à l'Hôtel de Ville (bureau du Secrétariat), de 14 à 16 heures, les observations ou oppositions qui pourraient être formulées sur le projet dont il s'agit.

ANCIENS COMBATTANTS DU GROUPE DES PIATS

La Commission a appris avec regret le décès d'un de ses membres, M. Henri Verplancke, décédé des suites de ses blessures de guerre, le dimanche 1er juin. Son corps sera ramené au siège du Groupe, chez Dumortier, 150, rue Winoc-Choqueel, et ses funérailles auront lieu demain mercredi 4 juin.

La Commission serait heureuse de voir tous les adhérents du Groupe ainsi que les Combattants libres de leur temps, se grouper autour du Fanion.

Rassemblement au siège, 150, rue Winoc-Choqueel, à 8 heures 45.

UNION MUTUELLE DES CHAUFFEURS DE MACHINES A VAPEUR

Le dimanche 1er juin, à 17 heures, a eu lieu, en son local, café du Violon d'Or, la réunion mensuelle de l'Union Mutuelle des Chauffeurs-Conducteurs de machines à vapeur, sous la présidence de M. François Chomez, président.

En ouvrant la séance, M. Chomez remercie les sociétaires d'avoir bien voulu répondre, nombreux, à la convocation et donne la parole au secrétaire lequel donne le compte-rendu financier, favorable en tous points.

Sur la proposition de la Commission, l'assemblée décide qu'une brillante tombola aura lieu, à l'issue du cortège du 14 juillet ; celle-ci se fera chez M. Gustave Lézy, leur Président d'honneur où le groupe sera photographié. Le Président lève la séance et donne rendez-vous au dimanche 6 juillet en vue des dispositions à prendre pour la Fête Nationale du 14 Juillet.

ETAT CIVIL

Naissances. — Andréa Pille, rue Rouget-de-l'Isle, 9. — Marie Vandrisse, boulevard Gambetta, 232. — Solange Corbel, rue Augereau, imp. Saint-Honoré, 2. — Micheline Leplat, rue Saint-Blaise, 69. — Louis Lainé, rue La Pérouse, 21 — Simone Vanassche, rue de Creil, 4. — Paule Picavet, rue Montaigne, 29. — Roland Delplanque, rue des Carliers, 65. — Odette Verroken, rue de Toulouse, 16.

Décès. — Amélie Dutilleul, 76 ans, rue du Tilleul, 74. — Henri Verplancke, 49 ans, rue Nationale, 122. — Alfred Deroubaiq, 47 ans, rue Nationale, 123. — Marie Decopman, 20 mois, rue Louis-Leloir, 24. — Madeleine Houpline, 24 ans, rue du Brun-Pain, 94. — Louis Dubacq, 77 ans, rue d'Havré, 3.

Publications de mariage. — Joseph Debackère, conducteur de viande, rue Montesquieu, 15, et Marie Desplechin remmailleuse, rue du Général Souham, 74. — Cirille Brouez, dégraisseur, rue de la Passerelle, 38 et Elise Huyghe, s. p., rue du Blanc-Seau, 556. — Julien Lammertyn, navetier, rue de Boulogne, 2 et Andréa Leleu, doubleuse, rue de Boulogne, 2. — Emile Deschamps, commerçant, rue du Clinquet, 100 et Adrienne Vandaele, s. p. à Neuville-en-Ferrain. — Léon Delcourt, employé, rue du Chemin Houpline, 119 et Jeanne Gaffiat, employée à Paris. — René Prévost, paveur, rue des Acacias, 2 et Marie Mille, soigneuse, à Croix.

RONCQ

RETRAITES OUVRIERES ET PAYSANNES. — Les assurés nés en mai sont informés que les cartes annuelles sont à leur disposition à la Mairie.

Se présenter avec la carte à échanger.

CERTIFICAT DE VIE. — Les titulaires d'une pension pour accidents de travail sont invités à se présenter à la Mairie, aujourd'hui lundi 2 juin, pour signer leur certificat de vie.

UNE PLUIE DE CONTRAVENTIONS. — Pour circulation à bicyclette et en auto sur des routes interdites, la police a relevé 12 contraventions.

NOURRISSONS. — Mardi 3 juin, de 14 h. 30 à 15 h. 30, aura lieu au Café de la Station, la consultation des nourrissons.

HALLUIN

LES CONTRAVENTIONS. — Les personnes désignées ci-dessous ont encouru une contravention pour infraction à la police du roulage : Messelis Adolphe, de Gheluwe ; Carrein Elisa, de Moorsèle ; Verhaeghe Alidor, de Menin ; Dewaschter Hector, de Menin ; Vandaele Michel, de Ledeghem ; Vantomme Camille, de Menin ; Driessens Constant, de Gheluwe ; Delangles Georges, de Roubaix ; Onraed Maurice, de Halluin ; Herreman Achille, de Gheluwe ; Callewaert Prosper, de Dadizele.

BOUSBECQUE

POIDS ET MESURES. — La vérification annuelle des poids et mesures aura lieu jeudi prochain, dès 8 heures. Les commerçants sont invités à se présenter à l'heure portée sur leur convocation.

Les cabaretiers n'ayant ni poids, ni balance, ni bascule, sont dispensés de la vérification de 1924 ; les épiciers, peintres, etc., ne doivent pas apporter les mesures qui ont déjà été poinçonnées, mais seulement les poids, balances, bascules ; toutefois toute mesure récemment utilisée et n'ayant pas encore été vérifiée doit être présentée.

Jeux & Education Physique

TIR A LA CARABINE A WASQUEHAL

Voici les résultats du grand concours de tir à la carabine organisé par l'Amicale des Anciens Elèves du Capreau.

1re Catégorie. — Adultes : 1er prix, un objet d'art offert par la ville et médaille offerte par M. Daniel-Vincent, Carrière Eugène, 39 points ; 2e Léon Glysels, 38 points ; 3e Henri Delforge ; 4e Omer Leveugle ; 5e Henri Desmettre ; 6e Achille Delcroix ; 7e Jean Casier ; 8e Jean Wattel ; 9e Louis Lerche ; 10e Lois ; 11e Roger Antoine ; 12e Albert Vieuser ; 13e Décottignies ; 14e Jean Derveau ; 15e Duhayon ; 16e Henri Vanoverschelde.

2e Catégorie. — Pupilles : 1er prix, M. René Carrière, 38 points, un objet d'art offert par M. Fernand Motte ; 2e Robert Devries ; 3e Achille Moiressonne ; 4e Maurice Verbecke ; 5e Jean Leveugle ; 6e André Beudaert ; 7e Louis Tiberghien ; 8e Robert Liagre ; 9e Edouard Guerville ; 10e Léon Liefooghe.

TIR NATIONAL DE TOURCOING

Le Grand Concours International de Tir

Il a donné les résultats suivants :

CATEGORIE A (Adulte). 200 m. aux points (15 prix). — 1. Engelaere Henri, avec 144 points ; 2. Vandeputte Jean ; 5. Brognez Louis ; 6. Bintein Julien ; 7. Marchal G. ; [illegible] 10. Delisle ; 11. Lebrun Henri ; 12. Delmasure ; 13. Roger Jules ; 14. Bolsteen ; 15. Masurel.

M. Henri Engelaere ayant totalisé le plus grand nombre de points [illegible]

CATEGORIE B. 200 m. [illegible]

[illegible]

Le Pneu Vélo "renforcé"
BERGOUGNAN
est le préféré des touristes

Les Spectacles à Lille

AUJOURD'HUI MARDI

Nouveau Théâtre. — Relâche.
Théâtre Provisoire. — Relâche.
Variétés. — Relâche.
Alhambra. — A 20 h. 30 : La Nouvelle Revue de l'Alhambra et les Ombres en relief.
Théâtre de l'Union. — A 20 h. 30 : [illegible] et Mary Pickford, dans : A chacun sa vie !
Printania. — A 15 h. et à 20 h. : Le dernier Don Farel.